

DECLARATION DES PERFORMANCES*Selon le Règlement Produits de Construction (UE) 305/2011*

N° DP - CDMR GENOUILLAC - 0010

SITE DE PRODUCTION : GENOUILLAC (16)

« Les Fayards » 16 270 GENOUILLAC

Coordonnées du producteur : CDMR Champblanc 16370 Cherves-Richemont

**Evaluation et vérification de la constance des performances :
Systèmes 2+**

Code	Identification du produit	Péetrographie	Usages prévus			Performances déclarées
			EN 12620 (a) (*)	EN 13043 (b)	EN 13242 (c)	
800	0/2	Roche Dioritique			X	Voir le(s) étiquette(s) CE
808	2/4 lavé	Roche Dioritique	X	X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
809	2/6.3 lavé	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
810	4/6.3 lavé	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
811	6.3/10 lavé	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
813	10/14 lavé	Roche Dioritique	X	X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
814	10/20 lavé	Roche Dioritique	X	X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
816	4/10 lavé	Roche Dioritique	X			Voir le(s) étiquette(s) CE
825	4/6.3	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
826	2/6.3	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
827	6.3/10	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
828	10/14	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
829	10/20	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
833	2/4	Roche Dioritique			X	Voir le(s) étiquette(s) CE
838	0/2 lavé	Roche Dioritique	X			Voir le(s) étiquette(s) CE
870	0/2	Roche Dioritique		X		Voir le(s) étiquette(s) CE
6697	6/10 lavé béton	Roche Dioritique	X			Voir le(s) étiquette(s) CE
6704	4/6 lavé enduit	Roche Dioritique		X		Voir le(s) étiquette(s) CE
6705	6/10 lavé enduit	Roche Dioritique		X		Voir le(s) étiquette(s) CE
6706	2/6 lavé enduit	Roche Dioritique		X		Voir le(s) étiquette(s) CE
6792	2/4 lavé enduit	Roche Dioritique		X		Voir le(s) étiquette(s) CE
6808	10/14 lavé enduit	Roche Dioritique		X		Voir le(s) étiquette(s) CE

(*) à l'exclusion des bétons de chaussées

- (a) NF EN 12620 + A1 : 2008 – Granulats pour béton
- (b) NF EN 13043 : 2003 – Granulats pour mélanges hydrocarbonés et pour enduits superficiels utilisés dans la construction des chaussées, aérodromes et d'autres zones de circulation
- (c) NF EN 13242 + A1 : 2008 – Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées

L'organisme notifié AFNOR Certification n° 0333 a délivré un certificat de conformité du contrôle de la production des granulats n°0333-CPR-041066 selon le système 2+, en s'appuyant sur l'inspection initiale du site de production et du contrôle de la production des granulats et ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production des granulats.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur les étiquettes CE.

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Champblanc le 14 octobre 2020

Nom : Laurent RICHAUD

Fonction : Président GARANDEAU S.A.S

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'L. Ricraud', written over a faint, light-colored rectangular stamp or watermark.